

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA BARRE

SEANCE DU 26 MAI 2026

Convocation : 18/05/2026

Affichage : 01/06/2026

Présents : Claude BAYLE, Sylvie BAYLE, Vincent MARAUX, Rudy MASRABAYE, Frédéric PAILLARD, Lydia PARGUEY, Alice ROBERT, Maryse SICLET, Fabienne TATIN FROUX, Jérémy ZANOTTI
Absente excusée : Sylvain LHOMME
Secrétaire de séance : Sylvie BAYLE.

Ordre du jour

- Approbation du PV du 21 avril 2026
- Nomination des référents au sein de la Communauté de Communes (Economie/tourisme, culture assainissement)
- Nomination des représentants à la CLECT
- Commissions intercommunales (Ressources et Technique)
- Bois : affouage - tarif stère, vente du surplus de bois
- Devis voirie
- Devis éclairage mairie
- Devis volets
- Commissions communales
- Questions diverses : compte rendu réunion SIVU, opération sensibilis'haies,

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 AVRIL 2026

Monsieur le Maire rappelle les points abordés.

Le Conseil Municipal par 10 voix pour valide le procès-verbal tel que proposé.

NOMINATION DES REFERENTS AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Il est nécessaire de désigner des référents au sein de la communauté de communes qui assureront le relais entre la commune et l'intercommunalité et faciliteront la coordination des actions dans chaque domaine. Sont désignés :

Economie/Tourisme : Sylvie BAYLE

Culture : Fabienne TATIN FROUX

Assainissement : Claude BAYLE

NOMINATION DES REPRESENTANTS A LA CLECT

Il est également nécessaire de désigner des représentants à la CLECT. Cette commission a pour rôle d'évaluer les charges transférées entre les communes et la Communauté de Communes, notamment dans le cadre des transferts de compétences, afin de garantir une juste répartition financière. Sont désignés :

Titulaire : Jérémy ZANOTTI

Suppléant : Rudy MASRABAYE.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

L'intercommunalité a créé deux commissions.

Ressources :

Ressources (RH, Affaires Générales), Prévention, Sécurité, Finances, Facturation des ordures ménagères, Communication, Enfance-Jeunesse / Affaires scolaires et Loisirs, Urbanisme (PLUi, SCoT), Culture, Associations, Numérique.

Technique :

Bâtiments, Services techniques, Travaux, Économie / Tourisme, Commerces, Aménagement du territoire, Assainissement, GEMAPI.

Il est proposé aux élus de participer à ces commissions intercommunales. Sont volontaires :

Commission Ressources : Rudy MASRABAYE, Jérémy ZANOTTI, Lydia PARGUEY.

Commission Technique : Vincent MARAUX.

BOIS : AFFOUAGE – TARIF STERE, VENTE DU SURPLUS DE BOIS
--

Comme chaque année, les élus doivent définir les tarifs du bois d'affouage. Le bûcheron a augmenté son tarif de 2 € et proposera la livraison aux habitants à 10 € le stère.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé, valide le tarif du stère à 36 € à compter de cette année.

Afin de couper uniquement les quantités nécessaires, un bulletin sera distribué dans les boîtes aux lettres afin de connaître les besoins.

Par ailleurs, Monsieur le Maire explique qu'il reste 35 stères de bois de 2025.

A la suite d'une demande, il propose de vendre 10 stères à un administré au tarif pratiqué en 2025.

Pour les 25 autres stères restants, le bûcheron a proposé à la commune de les acheter à un tarif supérieur à celui des affouagistes.

Afin de ne pas perdre ces bois, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, accepte de vendre ces 25 stères de 2025 au tarif de 37.50 € le stère.

DEVIS VOIRIE

La commune n'a pas reçu les devis. Le point est reporté.

DEVIS ECLAIRAGE MAIRIE

Un devis pour le remplacement des luminaires intérieurs et extérieurs de la mairie a été demandé. Le montant de la fourniture et de la pose s'élève à 800 € HT.

Après avoir pris connaissance du devis, le conseil municipal valide par 10 voix pour les travaux.

DEVIS VOLETS

Monsieur le Maire explique que la commune avait demandé des devis pour le remplacement des volets des logements communaux. Il sollicite l'avis des élus sur la poursuite du projet.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé, par 10 voix pour, accepte de relancer le dossier. Les devis devront être actualisés.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'appel d'offres : composée de Frédéric PAILLARD, président, de Jérémy ZANOTTI, Claude BAYLE et Sylvie BAYLE en tant que titulaires désignés

lors de la séance du 21 avril 2026. Il est nécessaire de désigner 3 suppléants. Lydia PARGUEY, Rudy MASRABAYE et Vincent MARAUX viennent compléter la commission.

Fêtes, cérémonies et colis : lors de la dernière séance, il a été évoqué de créer une commission pour gérer les « animations » de la commune. Feront partie de ce groupe : Lydia PARGUEY, Alice ROBERT, Maryse SICLET, Jérémy ZANOTTI et Claude BAYLE.

QUESTIONS DIVERSES

- **Cérémonies** : Monsieur le Maire informe que pour des raisons personnelles (présence à Evans où son grand père était ancien combattant), il ne pourra pas assurer la célébration des commémorations sur la commune. Les cérémonies seront déléguées à un adjoint. Par ailleurs, il sollicite l'avis des élus quant à la poursuite des commémorations communes avec Orchamps. Il explique que certains agissements ne sont pas corrects vis-à-vis de La Barre et donne plusieurs exemples. Les avis sont mitigés.

Le Conseil Municipal, par 6 voix contre (Claude BAYLE, Jérémy ZANOTTI, Vincent MARAUX, Maryse SICLET, Sylvie BAYLE, Frédéric PAILLARD) et 4 abstentions (Rudy MASRABAYE, Fabienne TATIN FROUX, Alice ROBERT, Lydia PARGUEY) décide de ne pas participer à la prochaine cérémonie commune. Le Maire d'Orchamps sera informé en ce sens.

- **Compte rendu SIVU Résidence autonomie** : renouvellement du bureau (élection de Laure VALENTIN à la présidence, Séverine MARANO et Maryse SICLET en tant que vice-présidentes), adoption des comptes de 2025, présentation des résultats de l'audit engagé par l'équipe du précédent mandat. Un travail important a été fait sur le fonctionnement afin de réduire les coûts et améliorer les recettes. De ce fait, certains tarifs seront à la hausse pour tenir compte des coûts réels. L'objectif est de revenir à l'équilibre afin de réduire la participation des communes. Il reste, à ce jour, 1 seul logement disponible.

- **Compte rendu Syndicat Intercommunal des Eaux de Moulin Rouge (SIEMR)** : renouvellement du bureau (élection de Bernard GUERIN à la présidence, de Jacques GIROD en tant que vice-président et de 7 membres du bureau), présentation du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité de Service), création de la commission d'appel d'offres, explication du fonctionnement du syndicat.

Monsieur le Maire rappelle qu'à une période, le transfert de compétences était devenu obligatoire avant de redevenir facultatif ; que la commune faisait partie du SIVU de la Fin de Champagne avec la commune de Montepain et que pour diverses motivations, dont la défense incendie, elle a rejoint le SIEMR. Celui-ci garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La SOGEDO a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

SOGEDO est donc votre interlocuteur unique pour toute question technique, demande d'intervention ou information liée à votre service d'eau (fuite, relevés, facturation, etc).

Pour vous accompagner, une agence de proximité sera à votre disposition :

Adresse : 3 rue des Métiers – BP 8 – 39701 Rochefort-sur-Nenon

Téléphone : 03 84 70 51 01

Ligne de permanence/urgence – 24h/24 : 03 84 70 68 86

Email : rochefort@sogedo.fr

Horaires : 8h00 – 12h00 et 13h30 – 18h00 du lundi au vendredi

- **Opération sensibilis'haies** : la commune a participé à une action de replantation de haies en 2021 avec l'assistance de Jura Nature Environnement et cofinancé par la Région. La Fédération des Chasseurs du Jura poursuit le projet et propose la fourniture de kits de plantation de 50 à 100 arbres ainsi que les protections. Seul le travail du sol en amont de la plantation ainsi que la pose d'un paillage restent à la charge de la commune.

La collectivité ne disposant pas de terrain pour réaliser ce projet, elle pourra conventionner avec les agriculteurs de la commune comme pour la précédente plantation.

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, émet un avis favorable pour poursuivre ce projet.

- **Nettoyeur haute pression** : la commune a été sollicité par le Maire de Malange, employant le même agent technique, pour l'achat d'un nettoyeur haute pression mutualisé (comme cela s'est fait pour le matériel informatique).

Après échange sur les besoins et les tarifs de cet équipement, le conseil municipal, émet un avis favorable par 10 voix pour l'acquisition mutualisée d'un nettoyeur haute pression et fixe les conditions, à savoir : utilisation uniquement par l'agent communal, prise en charge de l'entretien et des réparations à hauteur de 50% par commune, rachat par une des deux communes en cas de départ de l'agent. Monsieur le Maire prendra l'attache de la commune de Malange pour la signature d'une convention si cette dernière accepte les conditions fixées par les élus de La Barre.

- **Invitation des élus** : rencontre avec la Direction des Finances Publiques le 08 /06 à Choisey, salon des acteurs publics le 12/06 à Lons Le Saunier,

- **Recherche de bénévoles** : l'APEI sollicite la commune pour la vente de brioches au profit des enfants et adultes handicapés des ESAT d'Arbois, Cramans et Dole. Alice ROBERT et Maryse SICLET contacteront l'association.

- **Signalisation** : interrogation sur la possibilité d'installer des panonceaux indiquant la présence de table de pique-nique et d'une fontaine sur l'euro vélo route.

- **Salle des fêtes** : la mise à disposition des extérieurs sera à définir lors des locations afin d'éviter les dérangements et les désagréments liés à l'utilisation des espaces.

Fin de la séance à 22h25.

Le/La secrétaire, Sylvie BAYLE 	Le Maire, Frédéric PAILLARD 
--	---

SEANCE DU 26 MAI 2026

ELUS	SIGNATURE
Frédéric PAILLARD	
Sylvie BAYLE	

Liste des délibérations

[illegible]